



Le Petit Serverettois

DECEMBRE 2025... ANNEE 12, N°24



« Pour combattre l'impossible, il suffit de croire qu'il est possible. »

Chers Serverettois, Chères Serverettoises,
En pleine instabilité de notre pays, nous pouvons compter sur une valeur sûre, notre journal communal « le Petit Serverettois ».
Dans ces pages, nous retrouverons notre présentation habituelle d'informations diverses, des travaux récents, les différents évènements qui ont rythmé notre saison estivale ou ceux à venir, sans oublier les voix de nos associations et de nos services.



Joyeuses fêtes



Nous profitons de cette publication en amont des fêtes de fin d'année pour vous souhaiter, avec les Conseillers Municipaux, beaucoup de joie et de partage en famille ou entre amis à l'occasion de Noël et du Nouvel An.
De très belles fêtes à tous et au plaisir de vous rencontrer en 2026!
« A l'an que vèn ! Se siam pas mai, que siguem pas mens. »
Le Maire, Séverine Cornut

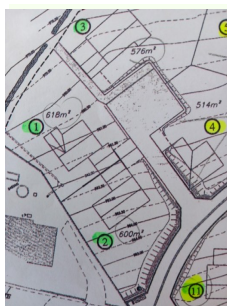


SECRETARIAT DE MAIRIE**MAIRIE 48700 SERVERETTE****Tél : 04 66 48 30 36**E-mail: mairie.serverette@gmail.comSite internet: www.serverette.frLe secrétariat de mairie
est ouvert au public**MARDI: 10h00 à 12h00****JEUDI: 15h00 à 17h00****CÔTÉ MAIRIE****INFOS****ÉLECTIONS MUNICIPALES**

La loi du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, prévoit l'extension du mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants.

Les élections municipales de 2026 seront donc organisées selon les modalités du scrutin de liste paritaire proportionnel à deux tours ; c'est-à-dire présentation des candidatures sous forme de liste bloquée, et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Seules peuvent se présenter au second tour, les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 10 % du total des suffrages exprimés. En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront ainsi élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées). Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste, car le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit. Les élections municipales doivent se tenir les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour les administrés intéressés pour voter sur la commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie jusqu'au 6 février 2026. Vous pouvez aussi utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre un justificatif de domicile et d'identité, jusqu'au 04 février 2026. Pour information, tout jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen, obligatoire à 16 ans, est inscrit automatiquement sur les listes électorales.

**LOTISSEMENT****« LA QUINTAINE »**

La vente des terrains viabilisés se poursuit au prix de 20€ le m². Il reste actuellement 2 lots à vendre:

- Lot n°2 = 600 m²
- Lot n°3 = 576 m²

DÉMOGRAPHIE

L'état civil pour notre Commune cette année présente à ce jour :

- _ 3 décès
- et 1 transcription de décès
- _ 1 mariage
- _ 3 naissances.

Plusieurs maisons ont changé de propriétaires, aussi nous souhaitons la bienvenue et une bonne installation sur notre Commune à tous les nouveaux arrivants.

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

**CHEQUE ENERGIE, NOUVELLE MODALITÉ
D'ATTRIBUTION ET D'UTILISATION**

Dans le cadre des actions engagées pour lutter contre la précarité énergétique, le Gouvernement a instauré en 2018 le Chèque Énergie, destiné à soutenir les ménages aux revenus modestes dans le paiement de leurs dépenses d'énergie. Cette édition 2025 se caractérise par un calendrier exceptionnel et une évolution des critères d'identification. En effet, contrairement aux années précédentes où le chèque énergie était adressé au printemps, son envoi a débuté le 3 novembre 2025 pour les foyers automatiquement identifiés comme éligibles par l'Agence de Services et de Paiement.

L'identification repose désormais sur le numéro de Point de Livraison (PDL) du logement, les revenus du foyer fiscal du titulaire du contrat d'électricité et la composition du foyer exprimée en unités de consommation. Cette méthode vise à permettre une attribution automatique du chèque énergie. Cependant, les ménages qui estiment être éligibles, mais qui n'ont pas reçu leur chèque, sont invités à en faire la demande avant le 28 février 2026, en ligne à l'adresse : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire>

ou par voie postale. Pour plus de détails sur les démarches à effectuer, vous pouvez consulter la brochure d'information sur le chèque énergie 2025 éditée par le SDEE de la Lozère et disponible sur son site Internet : www.sdee-lozere.fr, ou vous rendre dans la maison France Services la plus proche.



Brochure à destination
des particuliers

**CAPTAGE DU MEZERE**

La régularisation administrative pour la mise en conformité des ressources en eau potable du captage du Mézère arrive (enfin) à son terme.

Cette action a été financée avec le concours de l'agence de l'eau Adour-Garonne à hauteur de 5 500€, pour une dépense de 1 5204,40 €.

Une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique pour établir dans ce cas les périmètres de protection autour du captage, ainsi qu'une enquête parcellaire pour déterminer les parcelles à inclure dans les périmètres réglementaires de protection, ont été diligentées par arrêté préfectoral.

Cette enquête publique s'est déroulée du 12 juin au 10 juillet 2025.

A sa suite, le rapport de Monsieur le Commissaire Enquêteur est revenu avec un avis favorable, nous permettant de passer ce dossier à l'étude du CODERST = Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques, début octobre, pour obtenir les arrêtés préfectoraux nécessaires. Cette régularisation administrative sera suivie des travaux préconisés dans le dossier.



CÔTÉ MAIRIE**INFOS****ACQUISITION ANCIENNE PHARMACIE**

La municipalité a décidé d'acheter l'ancienne pharmacie pour un prix de 50 000€ afin d'assurer la pérennité du cabinet de massage-kinésithérapie. Pour réaliser cette acquisition un dossier de Dotation de Soutien à l'Investissement Local a été déposé et une subvention à hauteur de 50% du coût d'achat HT a été obtenue.

Suite à cette acquisition, une convention de mise à disposition des locaux, à titre de bail locatif, a été signée avec notre kinésithérapeute Madame Lisa Espagnac, afin qu'elle puisse continuer son activité. Pour rappel, si vous avez besoin d'un RDV, vous pouvez joindre Lisa au 07.86.77.33.95.

JOURNEES CITOYENNES ET LABELLISATION

Samedi 20 septembre, à l'invitation de la municipalité et avec la participation d'élus, se déroulait un après-midi citoyen autour d'un projet d'embellissement floral sur différents espaces du village jusqu'à la place du Plô.



Dès 14 heures, un groupe de bénévoles, rejoint par une équipe de résidents et d'éducateurs du



foyer de vie se mettaient au travail dans le but d'obtenir la labellisation « Villes et Villages Fleuris ». Des plantations ont été effectuées, des rosiers taillés, des massifs dés herbés et protégés par du broyat. Deux tronçons du grand sapin de l'école avaient été récupérés suite à son abattage.

Ils ont été creusés et disposés aux entrées principales du village pour accueillir fleurs et arbustes... Tout un symbole !

En parallèle, et profitant de la semaine européenne du développement durable, un atelier de sensibilisation au compostage partagé, avait été programmé par Aurélie et Séverine, les référentes de ce site ; atelier apprécié autant pour ses explications que pour la pause qu'il permettait entre les travaux de jardinage.



Au-delà des améliorations apportées dans nos espaces de vie, cet après-midi a permis de renforcer des liens entre les participants, de favoriser le vivre ensemble, de se sentir utile à la communauté et devenir acteur pour sa collectivité. Les participants sont repartis satisfaits de leur après-midi et du travail accompli.

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Mercredi 8 octobre, le pré-jury déambulait dans les rues de notre village, afin de donner son avis sur la mise en place des conseils prodigués lors des premières rencontres avec le département et le

CAUE, et les aménagements encore nécessaires pour remplir la grille de labellisation « Villes et Villages Fleuris ». Ainsi plusieurs

élus en charge de ce dossier leur faisaient découvrir l'histoire de différents lieux de notre commune et leur remettaient le document réalisé dans le cadre de ce label.



Ce jury départemental, dans son compte-rendu, a écrit « être agréablement surpris de la qualité des aménagements des espaces végétalisés par rapport au nombre d'agent technique et note la mobilisation des habitants dans la démarche et leur bonne acceptation de la végétalisation spontanée dans les rues du centre ancien. C'est une commune avec de nombreux projets, qui végétalise essentiellement en pleine terre, propre à l'identité du territoire ».

Et enfin, le 28 octobre 2025, par un bel après-midi ensoleillé d'automne, les dernières plantations de lavandes et de potentilles ont pu être réalisées par un groupe de bénévoles motivés, résidents, élus et bien sûr, Guillaume, notre agent communal, sans qui le travail aurait été bien plus long...



De longues lignes de lavandes ont été plantées au Plô le long de la vieille route de Saint-Denis, ainsi qu'au niveau du croisement de l'ancienne école, route de

Saint-Denis. Le chantier mobile se déplaçait ensuite dans le bas du bourg sur l'espace enherbé des Remparts où potentilles et lavandes prenaient place. Pour terminer, des embellissements floraux ont été effectués dans le jardinet de la place du Barry ainsi qu'au bord des escaliers de la Croix. Un grand merci à Lucette pour la collation improvisée offerte à



l'équipe de jardiniers. Cela a permis une pause bienvenue !



Rendez-vous au printemps pour de nouvelles plantations colorées, en vue d'accueillir le jury officiel « Villes et Villages Fleuris ».

CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX EN REGIE

«Agissons maintenant pour réduire nos déchets dans les canalisations d'eaux usées !»



Pour aider à l'optimisation de notre station d'épuration, nous vous rappelons que tout déchet jeté dans les toilettes se retrouve à la station et met en péril son usage et sa pérennité.

Notre agent reste vigilant chaque semaine à la bonne marche de notre station d'épuration et de nos captages d'eau potable.

Pour aider les agents à ajuster de manière précise les taux de chlore dans les réservoirs, un achat groupé de chloromètres a été réalisé grâce à



la Communauté de communes. Ainsi Guillaume peut analyser au plus juste la chloration injectée dans nos réservoirs afin que ces taux soient en conformité avec les analyses demandées par l'ARS et que notre eau soit potable et sans risque pour notre santé.



Cet été Guillaume a réparé des réseaux d'eau potable dysfonctionnant chez plusieurs particuliers, dans la rue des 4 Coins ou sur la route de Saint Denis.



A la rentrée, une fuite sur la canalisation principale du Mézère a été détectée. Après plusieurs jours de recherche, accompagné par le SDEE, sur les 4 km de conduite reliant le captage au réservoir de Serverette nord, notre agent a pu intervenir et réparer cette canalisation cassée.



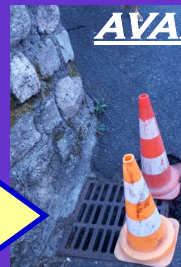
Début novembre, une autre fuite conséquente a été signalée par la population. La conduite principale de la route de Saint-Denis s'est fendue net, Guillaume a passé la journée à la remettre en service.



CÔTÉ MAIRIE TRAVAUX EN REGIE

Une réfection de pluvial a également été réalisée par ses soins dans la rue des Remparts pour prévenir tout risque d'incident car celui-ci s'était affaissé.

AVANT



APRES



Notre agent a mis en place une échelle limnométrique au niveau de la passerelle de la Quintaine, et a posé un repère de crue indiquant la date de la crue et le cours d'eau concerné, à savoir la Truyère, sur une habitation de la rue des Quatre Coins. Cette opération est inscrite au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin du Lot, et est accompagnée par l'Etablissement Public Territorial du Bassin du Lot. Pour rappel, les repères de crues permettent de perpétuer la mémoire du risque auprès de la population. Une échelle quant à elle, a pour objectif de permettre aux



communes d'améliorer la surveillance de leurs cours d'eau et de fait affiner les seuils d'alerte liés aux Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).



Comme chaque année, broyage et fauchage ont occupé une place importante dans l'emploi du temps de notre agent technique, avec un soin particulier à notre cimetière à l'approche de la Toussaint.



La bordure et l'aqueduc de la route de Saint-Denis ont été nettoyés pour les rendre bien visibles en prévision des réunions de chantier concernant l'aménagement de la RD5 l'année prochaine.



CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX EN REGIE



AVANT



APRES

L'agent a participé à l'évacuation du lierre suite aux travaux effectués par l'entreprise Mimosa Espaces Verts au niveau de notre monument aux Morts.



Des carottages sur le rocher du Vieux Château ont été effectués par Guillaume, afin d'analyser la hauteur de remblai existante sur le granit, en vue des futurs travaux d'aménagement de la place.



Le calage de certaines plaques de chaussée bruyantes a été fait par la mise en place de bande de caoutchouc.



Ceci est une propriété privée, ayant l'autorisation de passage du propriétaire merci de respecter ce lieu et de bien refermer les barrières

Il a fabriqué un portail et posé un panneau près de la nécropole de Cagnot à l'attention des visiteurs pour qu'ils respectent ce lieu.



Devant l'épicerie, le démontage des poteaux complètement usés par les années, les intempéries et le salage hivernal, ainsi que le rebouchage des trous ont été réalisés par l'agent technique, dans l'attente d'un marquage au sol pour un arrêt minute.



Les premiers flocons ont fait leur apparition et avec eux les premières heures de déneigement. Aussi, merci à chacun de déneiger son trottoir et de veiller au bon stationnement de vos véhicules afin de ne pas gêner le déneigement communal.

CÔTÉ MAIRIE**TRAVAUX**

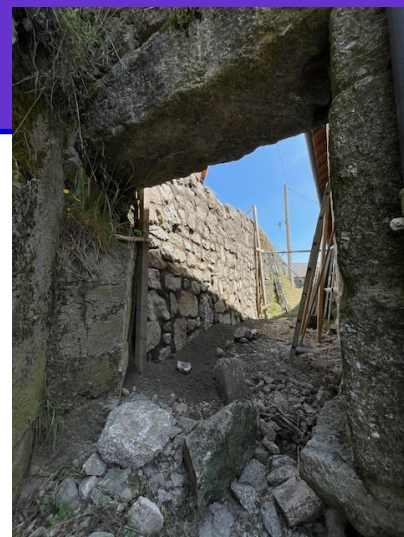
Opération soutenue par l'État
DOTATION D'ÉQUIPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX

MUR DE COSTE-VEYRONNE

Après avoir réalisé le mur de soutènement au droit des escaliers de la rue de l'Orme, l'entreprise AB Travaux a effectué celui du chemin de Coste-Veyronne en deux temps.

Pour cette opération, concernant ces deux

murets, d'un montant final hors taxe de 39 195.80€, la commune a reçu un financement de l'Etat à hauteur de 40%, soit 15 678.32€.

**SECURISATION DU QUARTIER DE RANCINE**

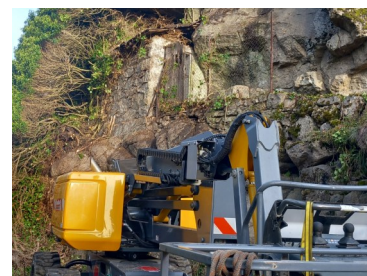
Avec les intempéries répétées, certains blocs granitiques situés au dessus du lotissement Rancine ont vu des poches d'eau se créer à leur proximité. En prévention, la municipalité a fait appel à l'entreprise VTS spécialisée dans les travaux d'accès difficile, la stabilisation des sols et la protection des chutes de pierres. Pour éviter tout incident, des butons en béton seront créés afin d'y fixer des filets de protection et préserver ainsi l'intégrité du quartier de Rancine. Cette sécurisation a un coût de 17 990€ HT et est financée par le Fonds Vert à hauteur de 80%. Ces travaux sont prévus pour la fin d'année 2025, en fonction de la météo.

PLACE DU ROC DEL CASTEL VIELH

Après la régularisation des parcelles B213 et B214 et la démolition de l'habitation, Lozère Ingénierie, maître d'œuvre de la Commune pour ce chantier, a pu passer le marché.

Les aménagements de ce lieu ont commencé fin octobre, avec le nettoyage de cette place envahie d'herbacées, de ronces et de lierre par

l'entreprise Hermabessière. Ils devraient se poursuivre, avec l'intervention des entreprises Marquet, Delort et Bessières dès que la météo le permettra pour continuer à transformer cet espace en place d'agrément.



CÔTÉ MAIRIE**ÉVÈNEMENTS****CHORALE TERRE DE PEYRE**

Samedi 07 juin, en soirée, la chorale Terre de Peyre venait nous faire profiter de son répertoire pour la plus grande joie de tous. Chants contemporains ou chants traditionnels, ce concert, dont l'entrée était

libre, nous faisait vibrer, aux sons des voix des choristes, mises en valeur par la belle acoustique de l'église Saint-Jean. Le public très nombreux a su apprécier la qualité de la prestation dirigée par Eric Silve, dans ce lieu chargé d'histoire.

**FÊTE VOTIVE DE LA SAINT-JEAN**

La fête annuelle de la Saint-Jean était organisée cette année par Fabien notre épicier, aidé par des villageois et

bénévoles ayant l'envie de voir perpétuer cette traditionnelle fête du village. Ainsi, une buvette et un repas étaient proposés autour du feu de la Saint-Jean, afin de rassembler un grand nombre de villageois pour échanger et partager un moment convivial. Le 29 juin, dernier dimanche du mois, jour de la fête à Serverette, la messe de la Saint-Jean avait lieu, ainsi qu'une cérémonie de dépôt de gerbe organisée par la municipalité.

**JOURNÉE CHAMPÊTRE-RENCONTRE SERVERETTOIS/ESTIVANTS**

Le 2 août dernier se déroulait la deuxième journée champêtre de Serverette. La bibliothèque sortait de ses murs pour s'installer dans le champ de la Quintaine.

Lors de cette journée, sous le barnum, on pouvait découvrir une très jolie exposition de tableaux réalisés par des artistes locaux. Qu'ils soient remerciés ici, pour le partage de leurs œuvres, la passion, la sensibilité et le talent de chacun. Le public est venu nombreux apprécier cette exposition éphémère. La bibliothèque proposait un large choix de livres d'occasion à la vente, dans le but d'acquérir des nouveautés pour garnir ses étagères communales. On pouvait lors de cette journée, s'installer sur des transats ou des matelas disposés

sur l'herbe afin de s'octroyer un moment de lecture au bord de l'eau ou à l'ombre d'un parasol. Des jeux de société en bois étaient à disposition, histoire d'occuper petits et grands... Une belle journée de partage et de rire, des couleurs et des livres... Voilà de quoi résumer cette journée champêtre. En fin de journée, à côté du barnum, l'apéritif était offert par la mairie ; à la suite, le

repas des serverettois/estivants proposé par Fabien pouvait commencer. Il se terminait en musique sur quelques pas de danse. Anne et Marie-Line seront heureuses de vous retrouver pour la troisième édition.

Bonne fin d'année à toutes et tous !



CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS



CHORALE LE CHOEUR-GUILLAUME

Judi 07 août, l'église Saint-Jean accueillait à nouveau une chorale, « le Chœur-Guillaume », dirigé par Cédric Crespin.

Réunis autour de divers instruments, ils nous faisaient voya-

ger, pour le plus grand plaisir d'un public venu en nombre, sur les routes de Saint Jacques de Compostelle, et nous permettaient de découvrir la musique médiévale, entre troubadours et chants grégoriens. Un univers mystérieux, puissant et vibratoire à partager.

QUINZE AOÛT Le 15 août 2025 se voyait troublé par la météo.

En effet, dès le matin, des rafales perturbaient la traditionnelle messe au pied de la Vierge du Rocher, faisant s'envoler livrets et parasols, pourtant nécessaires avec la chaleur bien présente. Alors que l'après-midi permettait de se divertir grâce à la « Faites des Jeux », rendez-vous annuel récréatif proposé par l'association Patrimoine et Traditions ; en début de soirée, le vent reprenait du service, et le feu d'artifice, pourtant installé, était annulé à cause de puissantes rafales sur le site de tir.

Cette année, cette installation avait été contrôlée en amont, par les services de la DREAL, de la préfecture et de la gendarmerie, en présence de Madame le Maire, pour vérifier la conformité de l'aire de tir, des produits utilisés et des documents légaux nécessaires. Tout était en ordre, sauf les éléments !!

Cela n'empêchait pas les badauds de circuler dans le village pour admirer les traditionnelles illuminations du 15 août.



THÉÂTRE



Des acteurs dont la complicité nous entraîne dans un vaudeville hilarant de Charles Istace. De la répartie, un public réceptif, des rires du début à la fin. Voici les principaux ingrédients que l'on pouvait trouver ce dimanche 12 octobre après-midi à la salle polyvalente de Serverette. Un soleil brillant n'empêchait pas un peu plus d'une centaine de personnes, de se retrouver pour admirer la



troupe « les Masques de la Limagnole » dans leur dernière pièce enlevée et pleine de rebondissements, menant quoi qu'il arrive à un « Foutu mariage ! ». Toujours avec le même esprit solidaire, la troupe a partagé, comme chaque année, ses recettes. Cette fois-ci, c'est l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Serverettois, qui a été choisie comme association par



Madame le Maire. Encore merci aux Masques de la Limagnole pour leur générosité.

CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS

**HALLOWEEN**

Cette année encore, un collectif de petits et grands monstres en tout genre a parcouru notre village pour glaner ici et

là, bonbons et confiseries, sous peine de jeter un sort !

Sonnant à toutes les portes, sorcières, vampires et autres horreurs furent donc bien accueillis et

remplirent rapidement leurs contenants variés. Leur déambulation les conduisit jusqu'au Plô où une énorme citrouille en bois sculptée, drapée d'un costume de fantôme les attendait pour finir cette magnifique soirée pleine de joie, de rires et de frayeurs.

**ARMISTICE DU ONZE NOVEMBRE**

le 11 novembre,
je porte le Bleu
de France



Autour de notre monument aux Morts, Elus, Anciens Combattants, Sapeurs-Pompiers

étaient rassemblés, accompagnés de nombreux Serverettois, pour honorer la mémoire de tous les Poilus de la Grande Guerre. Discours, dépôt de gerbe, minute de silence et Marseillaise, le protocole était respecté et le devoir de mémoire honoré lors de cette commémoration du 11 novembre.



ÉVÈNEMENT À VENIR

Le
CINÉ-THÉÂTRE

DILARA

Musiques Traditionnelles des Balkans et d'Anatolie

DIMANCHE 01 FÉVRIER - 15H
Salle des fêtes de Serverette - 1H10

12€ / 10€ / 6€
Enfants dès 6 ans

**CINE-THÉÂTRE 2026**

En 2026, le ciné-théâtre continue à délocaliser ses spectacles, et en propose à nouveau un sur notre village. Aussi, la municipalité est heureuse d'accueillir des musiques traditionnelles des Balkans et d'Anatolie interprétées par la chanteuse Dilara, accompagnée par le multi-instrumentiste Philippe Gillet. Si vous êtes intéressés par la découverte de cette musique alliant tradition et modernité, rendez-vous le dimanche 1er février 2026 à 15h à la salle polyvalente.

CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

ÉPICERIE DE SERVERETTE

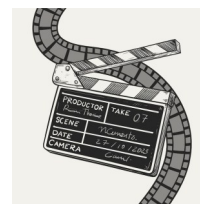
TOURNAGE ÉPICERIE MULTI-SERVICES

Jeudi 28 août régnait une effervescence inhabituelle devant l'épicerie multi-services de notre village.

En effet, Fabien accueillait le tournage d'un film. Son épicerie correspondant parfaitement pour le cadre d'une séquence d'un film tourné en Lozère se voyait envahie de décors et de matériels, attirant un public d'habités nombreux mais intrigués par cette animation.

L'équipe circulait entre l'épicerie et la salle polyvalente, mise à disposition par la municipalité, répondant aux questions des passants curieux de découvrir ce milieu. « Silence, on tourne ! » Sans dévoiler le scénario, la scène tournée à Serverette : deux frères, éleveurs de brebis dans l'histoire (mais acteurs non professionnels en fait, agriculteurs du Pont-de-Montvert où se tourne la partie principale du film) descendent au village pour acheter un congélateur afin d'y conserver un glaçon bleu tombé du ciel... Cette comédie « Blue Ice » est l'œuvre de Monsieur Paul Dollé, réalisateur passant ses vacances aux Laubies depuis l'enfance, et attaché à notre territoire. Certains dialogues seront en patois.

Nous pourrons visualiser ce film au cours de l'année 2026.



AGENCE POSTALE COMMUNALE ET BIBLIOTHEQUE

REMPACEMENT APC

Suite à une mauvaise chute, Anne, notre agent administratif de l'Agence Postale Communale et de la bibliothèque, s'est retrouvée immobilisée.

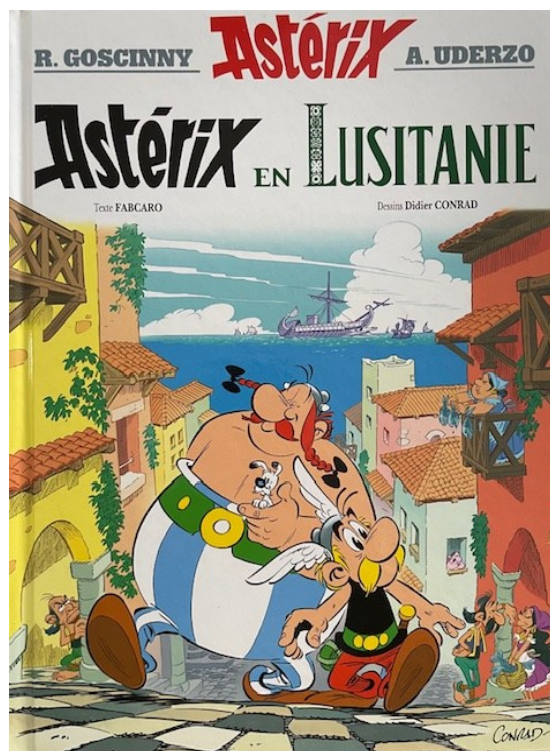
Madame le Maire, en accord avec la Poste, a trouvé rapidement une remplaçante formée, en la personne d'Amandine, qui effectue ce remplacement depuis le 10 novembre et sera avec nous jusqu'à la fin de

l'année. Durant cette période, les horaires de l'APC ont été modifiés, elle est ouverte le lundi matin de 8h30 à midi et le mercredi après-midi de 13h30 à 18h.

Amandine gère également notre bibliothèque communale aidée par nos deux Marie ! (Marie Loubat et Marie-Line Bernard).

Un grand merci à toutes les trois pour leur investissement.

Souhaitons un prompt rétablissement à Anne, que nous retrouverons dès la rentrée aux horaires habituels, le lundi et le samedi de 8h30 à midi et le mercredi de 9h à midi et de 14h30 à 18h30.



CÔTÉ FOYER DE VIE



RANDONNÉE DANS LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES

Le Foyer de Vie et le Foyer d'Accueil Médicalisé Sainte Angèle de Serverette ont pu répondre à un appel à projet lancé par le Parc National des Cévennes, ainsi 16 résidents ont pu découvrir les horizons du Parc, accompagnés par 30 élèves de 3ème du collège

Sacré Cœur de St Chély d'Apcher.

Le Soleil et les couleurs automnales étaient au rendez-vous de cette belle journée de partage. Les joëlettes prêtées par diverses associations (Association la Carline, Association les Genêts, la CDSA Lozère) ainsi que les ânes bâtés de « Grandeur nature » ont permis aux personnes à mobilité réduite de se rendre dans des lieux jusqu'alors inaccessibles pour eux. L'ensemble des élèves et des professionnels ont pu se relayer afin de piloter les joëlettes. C'est sur un parcours long de 8.5 km de la Garde Guérin jusqu'au lac de Villefort que les liens entre nos marcheurs, jeunes et personnes accueillies, ont pu se tisser au travers d'échanges sur leur vécu quotidien au collège ou au foyer mais aussi sur la découverte de la voie « la Régordane ».

Un grand merci au Parc national des Cévennes d'avoir permis cette journée, où « la nature en partage » était le maître mot de ce beau projet.



PARTICIPATION AU PROJET VILLAGE FLEURI

Depuis juin dernier, résidents et éducateurs du Foyer de vie et du FAM St Angèle ont pu se joindre aux villageois pour prendre part au projet « village fleuri » porté par la municipalité de SERVERETTE. Plusieurs journées ont été organisées, d'abord en juin pour récupérer les plants à l'ESAT « le Prieuré » de Laval Atger et ensuite pour arborer et fleurir la place du Plô et les abords de l'établissement.

La canicule présente dès le mois de juin a demandé un investissement important pour l'arrosage tout au long de l'été.

C'est avec plaisir et assiduité que nos apprentis jardiniers ont veillé au bon arrosage des plants.

En juillet, la venue d'un camp des Eclaireuses et Eclaireurs de France sur le village de SERVERETTE a permis de faire le paillage des arbustes plantés sur la place du Plô dans le cadre d'un chantier participatif.

Et c'est à l'automne que les plantations ont été finalisées autour de 2 journées citoyennes. L'ensemble des plantations a ainsi pu prendre racine et embellir une place déjà bien réaménagée.



Le projet « Village fleuri » a permis d'égayer, d'animer et donner charme au village mais il a surtout permis de faire de belles rencontres !!!

CÔTÉ FOYER DE VIE

SEJOURS VACANCES

Cette année encore les résidents de Sainte-Angèle ont pu participer à des séjours vacances organisés par les salariés. 15 destinations et autant de programmes différents leur ont été proposés afin de répondre aux souhaits de tous. Ces séjours sont l'occasion pour eux de sortir du quotidien, de s'épanouir dans un cadre différent et de faire de belles rencontres.

Les derniers séjours organisés depuis juin les ont amenés à Perpignan, dans l'Ardèche, au PAL, à Sainte-Hélène (48), dans le Gard, à Issoire, à Figeac, à La Grande-Motte et prochainement à Barcarès pour le marché de Noël. Avec un tel programme chacun a pu y trouver son compte, en revenir avec de bons souvenirs et l'envie de repartir l'an prochain.



JOURNEE OLYMPIADES

Le jeudi 18 septembre, les foyers de Ste Angèle par l'intermédiaire de l'association d'animation « Escapade » en partenariat avec le comité départemental de Sport Adapté et le collège Sacré Cœur de St Chély d'Apcher organisaient la deuxième journée Olympiades.

Dès 10 heures, les 12 équipes d'établissements lozériens se sont réunies et chaque équipe recevait l'aide de deux ou trois collégiens. Une course d'orientation permettait de faire connaissance et de créer un esprit d'équipe.

A midi, le pique-nique convivial pris au soleil sur les bords de la Truyère donnait un peu de répit avant les ateliers de l'après-midi.

Les épreuves s'enchaînaient avec du Tir à l'arc, du Kin ball, un Parcours moteur, un Quiz musical....

Une belle journée qui s'achevait par la remise des trophées à laquelle participait Mme Cornut Maire et Conseillère départementale et le directeur de l'ARS Lozère, Monsieur Xavier Marette. Merci aux collégiens du Sacré Cœur qui ont contribué à la réussite de cette journée. Un bel exemple d'inclusion, une action de sensibilisation au handicap et une belle journée qui peut être une réponse à l'attractivité des métiers du secteur.





CÔTÉ ASSOCIATIONS

PATRIMOINE ET TRADITIONS

27 Auteurs et artistes dans la salle des fêtes, 11 commerçants et artisans et une vingtaine d'exposants au vide-grenier.
Une belle journée, RDV pris pour 2026 !!!

SALON DU LIVRE

« LE RETOUR »
08 JUIN 2025



NUIT DES LÉGENDES

26 JUILLET 2025

5 conteurs, une super soirée, les spectateurs satisfaits... La soupe à l'oignon a réchauffé les corps gelés. Félicitations de tous les participants, ça fait chaud au cœur.



FAITES DES JEUX

15 AOÛT 2025

Une petite trentaine d'enfants ont passé un agréable moment avec l'atelier de Caroline, des jeux d'extérieur, des jeux de société. Cette année, nous avons eu le soutien de l'association Lozèreplay et du magasin Le Gremlin, nous les remercions vivement. En échange, nous sommes allés vendre des crêpes pour leur manifestation Mysti'jeux.

VIDE GRENIER

3 AOÛT 2025

Malgré le froid, 46 exposants ont répondu présents, merci à eux.



CÔTÉ ASSOCIATIONS

PATRIMOINE ET TRADITIONS

VISITES

Moins de monde que les années précédentes mais tendance générale, la canicule n'a pas arrangé les

choses... Cependant, nous avons reçu un groupe d'une vingtaine de personnes de l'association Val Gévaudan ravi de découvrir notre joli village. Merci à Séverine et Guillaume pour l'installation du portillon à « Cagnot » ainsi qu'à nos guides Christian,



Christine, Lucette et Marie-Thérèse.

APÉRITIF DÎNATOIRE

Un très agréable moment de convivialité et de partage.

Nous regrettons juste que les Serverettois ne souhaitent y participer un peu plus. Merci à Christian pour son accueil.



Suite à la démission de Lucette Crétiaux vice-présidente, Nadine Gely a été élue à son poste. Merci à Lucette pour son aide et son travail pendant toutes ces années, elle continuera toutefois à nous aider. Merci à Nadine de prendre le relais.

information importante :

Suite à l'indisponibilité des habitants et du calendrier très chargé du Père-Noël, cette manifestation est annulée cette année. Nous vous souhaitons à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Le calendrier prévisionnel de la saison 2026

Carna'crêpes (date à définir)
Salon du livre (date à définir)
Nuit des légendes 25 Juillet 2026
Vide grenier 02 Août 2026
Faites des jeux 15 Août 2026
Apéritif dînatoire (date à définir)
D'AUTRES ACTIVITÉS SONT À L'ÉTUDE

Pour rappel : Membre du bureau

Odile MARTEL	Présidente	06.82.30.26.70
Nadine GELY	Vice-présidente	07.81.81.57.04
Caroline PONTET	Secrétaire	06.12.06.77.43
Christine GAUZY	Trésorière	06.80.85.63.47

Je souhaite rejoindre l'association (joindre ce coupon)
Cotisation à régler en chèque ou espèces à déposer chez la présidente
14 rue Pissaratte 48700 Serverette (chambre d'hôtes)

Nom-Prénom**Adresse**

1 adulte 12.00€

1 couple 20.00€

gratuit enfant de moins de 18 ans

(merci pour votre soutien)

Pour tout renseignement, contacter
Claudie ROCHE-VIDAL
06-87-95-32-82

CÔTÉ ASSOCIATIONS

SOPHROLOGIE

EXERCICE DE RESPIRATION

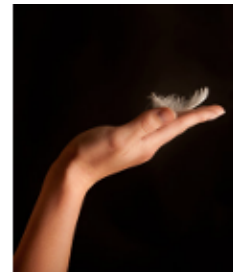
Deux pratiques pour mieux gérer son stress :

LA RESPIRATION TRIANGULAIRE : La respiration triangulaire permet de s'apaiser rapidement quand on est face à une situation stressante. CETTE PRATIQUE SE COMPOSE DE 3 PHASES DE MÊME DURÉE.

Inspiration par le nez + expiration par la bouche + rétention d'air (apnée vide, les poumons vides).

L'apnée, les poumons vides, permet une relaxation rapide (ralentir les fonctions de l'organisme). Elle favorise le calme et la détente.

LA RESPIRATION AVEC UNE PLUME : L'objectif est le même, c'est-à-dire s'apaiser dans les moments de stress. Faire cette pratique environ 5 fois, doucement, à votre rythme. - - - Imaginez que vous soufflez doucement sur une plume légère posée dans la paume de votre main. Inspirez lentement par le nez. Soufflez par la bouche tout doucement, comme si vous ne vouliez pas la faire s'envoler, juste la soulever.



SUR LE QUI VIVE

SOIREE DE SOUTIEN/FESTIVAL DE CERVERETA

Vendredi 29 août, le collectif « Sur le Qui Vive » organisait une soirée de soutien pour le festival de Serverette. En effet l'édition 2024 entre la pluie, les élections et un manque de fréquentation avait été déficitaire.

Aussi afin de « renflouer » les caisses et permettre la programmation d'une prochaine édition, les membres de l'association se mobilisaient autour d'une grande soirée concerts. Au menu, une buvette et de la

« petite restauration » tenues par des bénévoles motivés. Et surtout divers répertoires musicaux, de la bourrée à l'électro, de quoi satisfaire un public nombreux et hétéroclite, venu profiter de ces groupes variés et originaux à écouter ou à danser, dans une ambiance bon enfant.

CHANTS OCCITANS En 2026, j'aimerais proposer des ateliers de chants polyphoniques occitan/patois à la journée, ou sous forme de stages (week-end). Si vous êtes intéressés merci de me contacter au : 07.66.30.34.92 ou par mail : allamanon14@gmail.com, afin que je sache le nombre de personnes intéressées, pour lancer l'organisation. Manon Alla



CHASSE



Comme chaque année, le nombre minimum et le nombre maximum d'animaux à prélever par espèces a été fixé par arrêté préfectoral, en date du 02 juin 2025. En Margeride, il correspond pour les cerfs élaphe à 155 minimum et 310 maximum, et pour les chevreuils entre 287 et 481.

Chaque animal abattu au titre du plan de chasse est muni d'un dispositif de marquage. Tout grand gibier soumis à plan de chasse doit être déclaré obligatoirement au moyen de l'application

Géochasse, à la FDC48 par le détenteur de droit de chasse (responsable de territoire ou responsable de battue) à l'issue de chaque journée de chasse.

Pour le syndicat des chasseurs et propriétaires Serverettois, le plan de chasse établi pour cette saison est de 10 cervidés et 10 chevreuils.

SERVERETTE... SOUVIENS-TOI

INONDATIONS SERVERETTOISES

Parmi les inondations les plus « illustres » connus par notre village, nous pouvons citer :

_ Les plus anciennes dont nous retrouvons trace dans le livre d'Ernest Plagnard :

[l'inondation de la Truyère en 1793](#)

« Le 12 frimaire an II (2 décembre 1793) avaient été évalués d'autres dégâts aux « héritages » d'Ant. Rousset, Marianne Ambert, Vve Bonnal et Michel Charbonnel, occasionnés par un débordement énorme de la Truyère. »



[l'inondation de la Truyère du 16 août 1794](#)

« Le 25 floréal an V (14 mai 1797), on fait l'évaluation des dommages occasionnés à Pierre Pezon par l'inondation de la Truyère le 16 août 1794. »

[l'inondation du Mézère du 17 août 1794](#)

« Le 10 fructidor an II (27 août 1794), on avait évalué les pertes subies au 17 août précédent par suite du débordement énorme du Mezery, à 3.700 livres pour Jean Charbonnel, 1.712 livres à Pierre Pezon et à 1.650 livres à J-B Connort. »

[l'inondation de la Truyère de 1867](#)

« Ainsi, il suffit de rappeler l'inondation de 1867, lors de laquelle le quartier du Barry fut tout inondé, la rue Basse était transformée en rivière qui se déversait vers la cour de M. Blanquet H. et dans toutes les ruelles. Le 26 août 1900, ce fut un véritable cyclone. Il plut depuis le 16 août à torrents. Le 26, date de l'ouverture de la chasse, ce fut un vrai déluge, une bourrasque s'engouffra dans la vallée, les tuiles furent arrachées, la rue Basse en était pleine ; un banc de boucher fut enlevé comme un fétu de chez Navet vers la place de Lévolle et le beau marronnier fut tordu et arraché. Les eaux avaient envahi les



caves, la Truyère passait énorme, avec la vitesse d'un torrent. »

_ Parmi les plus récentes :

[l'inondation de la Truyère du 05 novembre 1994](#)

Avec un débit à 16.8 m³/s

[l'inondation de la Truyère du 03 décembre 2003](#)

Avec un débit à 20.8 m³/s, soit 1 797 120 m³/jour, l'équivalent de 718 piscines olympiques.

[l'inondation de la Truyère du 23 novembre 2019](#)

Avec un débit à 14.3 m³/s.



CÔTÉ PASSIONS

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES!!!

FIDELA TROITINO,

Entre Lozère et Espagne, une vie de fil en aiguille...

Fidela reçoit une formation complète de couture dans une école spécialisée d'Espagne, un apprentissage de trois ans où elle apprendra la confection dans son ensemble et la broderie. Elle découvre la Lozère en 1964, quand ses parents s'y installent. Peu de temps après, elle trouve un emploi à la mercerie « Madame tricot », puis chez le tailleur Giral du centre-ville de Mende et ce, pendant quelques années. Par la suite elle change de voie professionnelle et poursuivra une carrière dans un tout autre domaine. Avec son mari Basilio, ils tombent sous le charme de cette maison au bord de la Truyère, sur la rue Royale. Ils en deviennent propriétaires et emménagent à Serverette en janvier 2007. Ils s'adaptent facilement à la vie du village et se font de nombreuses connaissances. La maladie emportera Monsieur Troitino en 2014. À la retraite, Fidela se remet activement à la couture, elle donne des cours et anime des ateliers pour des associations en tant que bénévole, afin de rencontrer des personnes, de tisser des liens et partager des valeurs. Elle offre son temps et son expérience aux « Cousettes de Terre de Peyre » à Aumont Aubrac et aux « Cousettes de Margeride » à Saint Alban sur Limagnole. Dorénavant elle anime un atelier « Journée couture » à Serverette, son village d'adoption où nous la retrouverons en début d'année prochaine. Un réel plaisir de discuter avec Fidela, une femme forte et courageuse, discrète et bienveillante, fière de ses racines et du partage qu'elles lui permettent.

JOURNÉE COUTURE

Dans le cadre des activités proposées par la bibliothèque municipale, la première journée couture a eu lieu ce samedi 4 octobre à la salle polyvalente.

Fidela Troitino, couturière, a dispensé ses conseils et astuces à un groupe d'élèves motivées et quelque peu dissipées. Il s'agissait de créer un petit modèle de haut que chacune a pu adapter à son goût et à sa taille.

Une très belle journée de partage et de rires plus ou moins contenus, un très bon moment convivial.

Un grand merci à Fidela pour sa patience bienveillante. L'après-midi a fait un peu de place au café-tricot, jeux de cartes, et bien sûr un bon goûter.

Pour info :

L'atelier couture peut accueillir 12 participants (es) maximum. Pour plus de renseignements, s'adresser à Anne Lecroq aux heures d'ouverture de l'agence postale/bibliothèque dès son retour en début d'année prochaine.



CÔTÉ DÉTENTE

LA GRILLE DE PIERRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Horizontalement

- 1 Ici, le vingt-quatrième du nom avec son petit – Interjection
- 2 Forment un bloc autour de la reine – Font le tour du chevalier
- 3 Les premières des Mohicans – Chrome – Partie de tennis - Abandonnée
- 4 Le centre de la cité – Fait du bleu avec du rouge – De Pâques, de l'Ascension ou de Pentecôte
- 5 Descend à l'automne – Rassemblement de voyelles – Possessif
- 6 Belle endormie – A ses fleurs, mais dans l'autre sens – Première classe – Antimoine
- 7 La chasse au hasard - En Espagne, en Bretagne ou même à Rome
- 8 Unité de vitesse – Bout de terre – Pas écossais – Un peu de terre
- 9 Réunion de chefs – Brame – Coup sans retour – Cognac
- 10 Rangées – Ville de Tunisie
- 11 Célèbre par son trou - Petit patron – A la mode – Illumine la journée du scout
- 12 Il en faut plus d'un pour faire la rivière
- 13 Quartier de Serverette
- 14 Ennemi du jardinier – Epia – Note
- 15 Temps long – Sape à l'envers – Célèbre blanc de la région parisienne

Verticalement

- 1 Coule, mais seulement à moitié
- 2 Enseignements secrets – Se garde en chambre
- 3 Deux du suivant - Dialecte de Haute-Ecosse
- 4 Serverette avant Serverette – Note
- 5 Île ou lac selon le sens – Ventilés – Attribut de poète
- 6 Coeur d'orme – Charpentées – Présent
- 7 Transformé dans les bois – Poétiquement noir et blanc – Refus
- 8 A l'envers : sel qui donne la goutte – Doubla la tête en bas
- 9 Animal cuirassé – Peut être petit ou grand – Kerguelen, Crozet ou Terre Adélie
- 10 Conjonction – Ville d'Agamemnon – Lettres de Mérimée
- 11 Imposé en pagaille – Sur lui on se repose en toute sécurité
- 12 Aime les mystères parisiens - Il faut mieux éviter de tomber dedans
- 13 Il en faut plusieurs pour faire la rivière – Sorties du Taj Mahal
- 14 Rose de Noël – Entre deux ages
- 15 Tentées – Négation – Connue pour ses promesses

Solution p22

OÙ SUIS-JE ?

La photo proposée dans notre précédent numéro montrait ceci.

Tout le monde a sans doute remarqué cet appareil situé sur la gauche de la RD806 entre Serverette et l'Estival en allant vers Saint Chély. Ceci est une station



météorologique installée par les services du département de la Lozère. Ses principales fonctions sont d'indiquer la température ambiante et de filmer en permanence la route. Ceci est très utile au service des routes pour évaluer l'état du réseau en limitant les patrouilles (notamment en conditions hivernales). Ces informations sont disponibles pour le grand public sur le site Inforoute48.



Si les chevaliers du roi Arthur recherchaient le Saint-Graal, saurez-vous trouver sur quel toit de Serverette se sont posés ces trois grals ?

MAIRIE DE SERVERETTE**Responsables de publication et de rédaction:**

La commission communication

Equipe de rédaction:

Séverine Cornut
Roselyne Vidal
Auréli Baffie
Marie-Line Bernard
Odile Martel
Pierre Peyratout
Et de nombreux Serverettois

INFORMATIONS PRATIQUES:

MOBISANTE :
tous les 1er mardi
du mois
05 61 36 39 22

Jacqueline DUMAS IDE à domicile :
04 66 48 31 80

Lisa ESPAGNAC Kinésithérapeute :
07.86.77.31.95

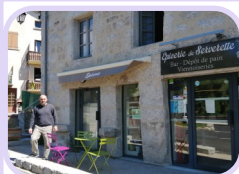
TAXI NEGRON : 06 80 73 77 71

Service de garde Médecin: 0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17



**Epicierie
Multi-services**
06.59.53.97.62

**Dépôt/vente
« Pause
Grenier »**

07.49.22.43.14



**Chambres
d'hôtes
« La Bonne
Franquette »**

06.98.99.87.05



**Bar/restaurant
« Café Laroche »**
04.66.48.30.65

**Horizontalement :**

1: Serverettois - Ho ; 2: Essaims - Armures ; 3: Mo - Cr - Set - Seule ; 4: It - Hématome - Ile
5: Séve - EIAUYO - Ses ; 6: Ur - Lam - CP - Sb ; 7: Billebaude - Léon ; 8: Ms - Erre - Uni - Are
9: EM - Rée - Ace - Pue ; 10: Remisées - Sfax ; 11: SS - St - In - BA ; 12: Diamant
13: Barry de Barbejac - 14: Liseron - Fila - Do ; 15: Ere - Enim - Meudon

Verticalement

1: Semi-submersible ; 2: Esotérismes - Air ; 3: Rs - Erse ; 4: Vachellerie - Ré ; 5: Eire - Aérés - Lyre
6: Rm - Membrees - Don ; 7: Essai - Ae - Déni ; 8: Etaru - Assib ; 9: Tatou - Duc - TAAF
10: Or - Mycénes - MRIM ; 11: Imseop - Fiable ; 12: Sue - Panneau ; 13: Ruisseaux - TJ
14: Héliébore - Ado ; 15: Osées - Ne - Gascon

LA RECETTE

BROWNIE DE NOËL Ingrédients : 3 Œufs, 150g Sucre semoule, 150g Beurre, 60g Farine, 200g Chocolat, 1 pincée Sel
8 Biscuits de type petites étoiles à la cannelle,
120g Sucre glace, 20g Blanc d'œuf, 1 Pointe de colorant vert,
1 cuil. à soupe Petites billes de sucre

Préparation:

Coupez le beurre en petits morceaux et faites-le fondre au micro-ondes ou dans une petite casserole mais sans coloration. Mélangez au fouet le beurre avec le sucre et une pincée de sel, ajoutez un œuf puis mélangez de nouveau. Ajoutez un tiers de la farine, mélangez, mettez un autre œuf, mélangez, ajoutez un tiers de farine, mélangez, mettez le dernier œuf, mélangez, ajoutez le reste de farine et mélangez. Coupez le chocolat à l'aide d'un couteau en petits copeaux. Faites bouillir de l'eau dans une casserole de taille moyenne. Lorsque c'est le cas, faites fondre le chocolat au bain-marie en mélangeant constamment. Continuez à mélanger jusqu'à ce qu'il soit totalement fondu. Ajoutez le chocolat à votre pâte et mélangez une dernière fois au fouet. Préchauffez votre four à 180-190° (thermostat 6). Versez votre pâte à brownie dans le moule préalablement beurré. Enfourez pour 30 minutes de cuisson, puis sortez votre brownie et laissez-le refroidir à température ambiante. Dans un bol, mélangez le sucre glace avec le blanc d'œuf et le colorant vert jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène.

Coupez votre brownie en triangles. Décorez vos triangles de brownie de glaçage vert, de petites billes de sucre et de biscuits en étoile à la cannelle.

**ASTUCE DE GRAND-MÈRE**

Cette astuce venue de Finlande est efficace contre le froid. Lorsque l'hiver s'installe et que les températures dégringolent, garder la chaleur à l'intérieur devient une priorité. Souvent utilisé pour protéger les objets fragiles lors d'un déménagement, le plastique à bulles s'avère être un bouclier thermique redoutable contre le froid lorsqu'il est appliqué sur les vitres. En effet, celui-ci empêche non seulement le froid extérieur de pénétrer votre intérieur, mais limite aussi les pertes de chaleur. Le résultat ? Il permet de lutter contre les courants d'air et d'atténuer l'effet de paroi froide souvent ressenti près des fenêtres en hiver. Un avantage non négligeable, notamment dans les régions où les températures chutent drastiquement durant la saison froide. Avec un coût inférieur à 2 euros, cette astuce séduit de plus en plus de foyers à la recherche de solutions économiques face à la hausse des prix de l'énergie. En revanche, elle présente quelques inconvénients, comme une légère réduction de la luminosité, un aspect moins esthétique ou encore un remplacement annuel nécessaire. Mais ces désagréments sont vite oubliés face aux bénéfices qu'elle apporte. Pour l'appliquer, rien de plus simple ! Il suffit de préparer la surface en nettoyant soigneusement la vitre et son cadre afin d'assurer une bonne adhérence. Ensuite, il convient de découper le plastique à bulles aux dimensions exactes de la fenêtre, puis de le fixer à l'aide d'un ruban adhésif double face appliqué sur le pourtour du cadre. Une fois en place, lissez délicatement pour éliminer les éventuelles bulles d'air, puis renforcez la fixation avec du ruban adhésif classique si nécessaire. Cette solution temporaire, qui s'adapte aussi bien aux fenêtres modernes qu'aux modèles plus anciens, peut être retirée sans laisser de traces lorsque les températures remontent.

